

Annexe : Profil énergétique de la commune de Corsier-sur-Vevey

Distribution d'électricité

En 2022, la DGE-DIREN a procédé à sa première enquête auprès des gestionnaires de réseau de distribution (GRD) du canton. La distribution d'électricité à chaque point de mesure du territoire vaudois a pu être récoltée et ce sont ces données agrégées par commune qui alimentent cette application.

La mise à jour est faite annuellement avec une année de retard, le relevé se faisant par exemple en fin d'année 2021 pour obtenir les données 2020 afin de garantir qu'un maximum de compteurs aient pu être relevés durant 2021 pour l'année 2020. Selon l'importance du traitement nécessaire, les données peuvent prendre quelques mois à être disponibles dans l'application.

Les répartitions sectorielles (ménages, services, etc.) ne sont pas encore disponibles, la nomenclature diffère selon chaque gestionnaire de réseau. Des travaux d'harmonisation sont en cours.

Année	Consommation par secteur [MWh]		
	Hors-ménages	Indéfini	Ménages
2022	36'513.60	52.6	5'302.40
2021	32'486.90	57.8	5'576.90
2020	31'955.40	60.9	5'555.70
2019	32'223.70	50.9	5'496.70
2018	33'514.10	53.1	5'592.40

Tableau 7: Consommation d'électricité par secteur

Secteur ■ Ménages ■ Indéfini ■ Hors-ménages

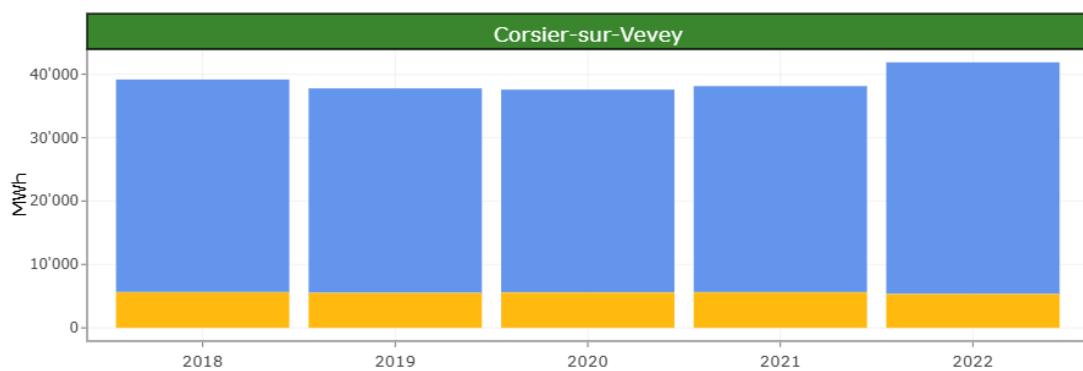


Figure 18 : Consommation d'électricité par secteur pour la commune de Corsier

Production d'électricité

L'immense majorité des installations de production d'électricité sont répertoriées par l'organisme de certification accrédité pour la saisie de garanties d'origine (GO) et le traitement des programmes d'encouragement de la Confédération concernant les énergies renouvelables. Les données pour le canton de Vaud sont transmises annuellement à la DGE-DIREN, qui après plusieurs traitements (harmonisation des extractions annuelles, nettoyage des communes, ajout de l'autoconsommation PV,

etc.) permet de créer une base de données pour chaque commune qui alimente cette application. La mise à jour est faite annuellement après réception et traitement des données, en 2021.

Année	Catégorie	Production [MWh]	Injection [MWh]	Autoconsommation [MWh]	Puissance électrique installée [MW]
2023	Solaire	935	467	467.6	1.092
2022	Solaire	635	460	174.8	0.82
2021	Solaire	519	368	150.7	0.55
2020	Solaire	420	308	111.6	0.454
2019	Solaire	304	253	50.9	0.375
2018	Solaire	242	190	52.1	0.273
2017	Solaire	197	178	19.3	0.219
2016	Solaire	175	163	12.6	0.198
2015	Solaire	174	163	11	0.173

Tableau 8 : Production d'électricité solaire de la commune de Corsier

Technologies ■ Solaire

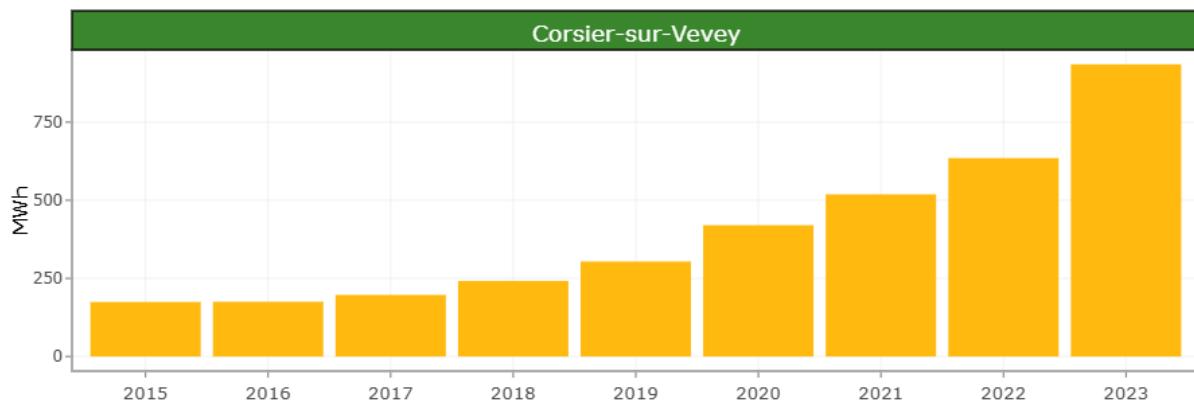


Figure 19 : Production d'électricité solaire

Chaleur des bâtiments

En 2022, la DGE-DIREN a procédé à une refonte du cadastre des énergies (CadEner, 2017) qui se base sur l'exploitation des données du registre cantonal des bâtiments (RCB) et de nombreuses autres données énergétiques du bâtiment (subventions, CECB, données empiriques de consommation, etc.). Une nouvelle méthode, plus détaillée et mieux coordonnée avec le registre fédéral des bâtiments (RegBL) a été élaborée en 2022 sous le nom de **RegEner**. Pour chaque bâtiment (EGID), jusqu'à 4 producteurs de chaleur peuvent être renseignés, les besoins et la consommation sont estimés selon la surface de référence énergétique, l'année et l'affectation du bâtiment ainsi que la présence d'une ou de plusieurs rénovations. Ces besoins et consommations sont théoriques mais fondés sur des données de consommation empiriques. Les données qui alimentent cette application sont le résultat d'agrégations du RegEner. De nouveaux indices seront prochainement calculés suite à la récolte de davantage de données de consommation. L'élaboration d'une méthode de correction climatique est également en cours. Les besoins optimisés traduisent les besoins théoriques si tous les bâtiments construits avant 2001 ou qui n'ont pas été rénovés lourdement après 2001 étaient assainis énergétiquement. Uniquement les besoins de chauffage sont concernés. Ces valeurs sont indicatives et ne reflètent pas un objectif politique.

Année	Statut	Besoins [MWh]	
		Chaudage	ECS
2023	Besoins actuels	31'301	3'888
2023	Besoins optimaux	14'082	3'888
2022	Besoins actuels	32'730	3'892
2022	Besoins optimaux	14'728	3'892

Tableau 9 : Besoins de chaleur actuels et optimaux

Etat	Agent énergétique	Usage	Consommation [MWh]	%	Co2 direct [tCO2]
2023	Bois	Chaudage	2'045.78	4.79%	0
2023	Bois	ECS	183.6	0.43%	0
2023	CAD	Chaudage	187.51	0.44%	0
2023	CAD	ECS	5.19	0.01%	0
2023	Chaleur ambiante (PAC)	Chaudage	1'286.03	3.01%	0
2023	Chaleur ambiante (PAC)	ECS	78.89	0.18%	0
2023	Electricité (PAC)	Chaudage	867.1	2.03%	0
2023	Electricité (PAC)	ECS	53.64	0.13%	0
2023	Electricité (direct)	Chaudage	1'222.58	2.86%	0
2023	Electricité (direct)	ECS	400.78	0.94%	0
2023	Gaz	Chaudage	15'116.50	35.39%	3'069
2023	Gaz	ECS	1'094.60	2.56%	222
2023	Mazout	Chaudage	17'308.44	40.52%	4'587
2023	Mazout	ECS	2'590.10	6.06%	686
2023	Solaire thermique	Chaudage	36.15	0.08%	0
2023	Solaire thermique	ECS	235.04	0.55%	0
2022	Bois	Chaudage	2'143.03	5%	0
2022	Bois	ECS	176.14	0.43%	0
2022	CAD	Chaudage	168.31	0.41%	0
2022	CAD	ECS	5.44	0.01%	0
2022	Chaleur ambiante (PAC)	Chaudage	1'103.25	2.71%	0
2022	Chaleur ambiante (PAC)	ECS	63.25	0.16%	0
2022	Electricité (PAC)	Chaudage	743.81	1.83%	0
2022	Electricité (PAC)	ECS	43.4	0.11%	0
2022	Electricité (direct)	Chaudage	1'288.88	3.17%	0
2022	Electricité (direct)	ECS	380.63	0.93%	0
2022	Gaz	Chaudage	13'478.42	33.11%	2'736
2022	Gaz	ECS	1'051.19	2.58%	213
2022	Mazout	Chaudage	17'200.11	42.25%	4'558
2022	Mazout	ECS	2'508.01	6.16%	665
2022	Solaire thermique	Chaudage	72.73	0.18%	0
2022	Solaire thermique	ECS	285.55	0.70%	0

Tableau 10 : Consommation de chaleur par agent énergétique

Etat	Agent énergétique	Consommation par affectation [MWh]					
		Habitat collectif	Habitat individuel	Administration et école	Industrie	Restauration et commerces	Activité non définie
2023	Bois	1'054	749	0		0	426
2023	PAC	237	559	147	418	3	0
2023	Électricité (PAC)	161	380	98	279	2	0
2023	Électricité (direct)	690	887	1	27	10	8
2023	Gaz	6'170	1'458	161	8'082	20	321
2023	Mazout	12'631	2'903	1'377	124	879	1'985
2023	Solaire thermique	126	126	19		1	0
Consommation totale		21'068	7'063	1'803	8'930	916	2'739
% par affectation		50%	17%	4%	21%	2%	6%
% de la consommation par affectation et agent énergétique							
	Bois	5%	11%	0%	0%	0%	16%
	PAC	1%	8%	8%	6%	0%	0%
	Électricité (PAC)	1%	5%	5%	4%	0%	0%
	Électricité (direct)	3%	13%	0%	0%	1%	0%
	Gaz	29%	21%	9%	114%	2%	12%
	Mazout	60%	41%	76%	2%	96%	72%
	Solaire thermique	1%	2%	1%	0%	0%	0%

Tableau 11 : Consommation de chaleur par agent énergétique et affectation des bâtiments

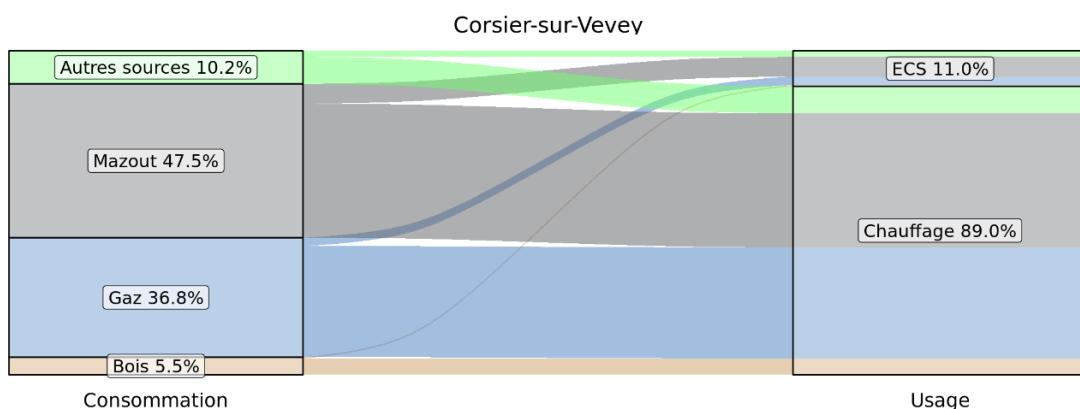


Figure 12 : Consommation de chaleur par agent énergétique année 2023

Divers

Etat	Surface de référence énergétique (m ²)	Bâtiments chauffés	Bâtiments sans rénovation récente	Bâtiments neufs (2001+)	Bâtiments rénovés légèrement (2001+)	Bâtiments rénovés lourdement (2001+)	Bâtiments sans année de construction
2023	368'266	613	474	100	25	14	0
2022	350'367	612	481	97	21	13	0

Tableau 12 : Typologie énergétique du parc bâtiment

Subventions

Etat des bâtiments

Etat	Type de subvention	Bâtiments chauffés	Surface de référence énergétique (m ²)	Détail chauffage
2023	Isolation globale + chauffage renouvelable	1	306	Chauffage PAC
2023	Chauffage renouvelable	1	174	Chauffage bois + solaire thermique
2023	Isolation partielle + chauffage renouvelable	1	165	Chauffage solaire thermique
2023	Isolation partielle + chauffage renouvelable	2	764	Chauffage PAC
2023	Chauffage renouvelable	2	1'784	Chauffage solaire thermique
2023	Chauffage renouvelable	3	745	Chauffage bois
2023	Chauffage renouvelable	4	878	Chauffage PAC + solaire thermique
2023	Isolation globale	5	1'171	-
2023	Chauffage renouvelable	8	2'039	Chauffage PAC
2023	Isolation partielle	11	8'692	-
2022	Isolation globale + chauffage renouvelable	1	306	Chauffage PAC
2022	Isolation partielle + chauffage renouvelable	1	254	Chauffage PAC
2022	Chauffage renouvelable	1	336	Chauffage bois
2022	Isolation partielle + chauffage renouvelable	1	165	Chauffage solaire thermique
2022	Chauffage renouvelable	2	1'784	Chauffage solaire thermique
2022	Chauffage renouvelable	3	684	Chauffage PAC + solaire thermique
2022	Isolation globale	4	675	-
2022	Chauffage renouvelable	4	920	Chauffage PAC
2022	Isolation partielle	9	5'047	-
2021	Isolation globale + chauffage renouvelable	1	306	Chauffage PAC
2021	Isolation partielle + chauffage renouvelable	1	254	Chauffage PAC
2021	Chauffage renouvelable	1	336	Chauffage bois
2021	Isolation partielle + chauffage renouvelable	1	165	Chauffage solaire thermique
2021	Chauffage renouvelable	2	1'784	Chauffage solaire thermique
2021	Isolation globale	3	578	-
2021	Chauffage renouvelable	4	924	Chauffage PAC
2021	Isolation partielle	5	3'519	-
2020	Isolation partielle + chauffage renouvelable	1	165	Chauffage solaire thermique
2020	Isolation globale	2	499	-

Etat	Type de subvention	Bâtiments chauffés	Surface de référence énergétique (m ²)	Détail chauffage
2020	Chauffage renouvelable	2	471	Chauffage PAC
2020	Chauffage renouvelable	2	1'784	Chauffage solaire thermique
2020	Isolation partielle	3	2'743	-
2019	Isolation globale	1	193	-
2019	Chauffage renouvelable	1	259	Chauffage PAC
2019	Isolation partielle + chauffage renouvelable	1	165	Chauffage solaire thermique
2019	Chauffage renouvelable	2	1'784	Chauffage solaire thermique
2018	Isolation partielle + chauffage renouvelable	1	165	Chauffage solaire thermique
2018	Chauffage renouvelable	2	1'784	Chauffage solaire thermique
2017	Isolation partielle	1	165	-

Tableau 13 : Subventions énergétiques octroyées par type de bâtiment

Année	Mesure	Détail mesure	Nombre
2023	M01	Isolation de la façade, du toit, des murs et du sol contre terre	4
2023	M02	Chauffage à bûches ou à pellets avec réservoir journalier	1
2023	M03	Chauffage à bois automatique, puissance cal. ≤ 70kW	2
2023	M05	Pompe à chaleur air/eau	6
2023	M08	Installation de capteurs solaires thermiques	2
2023	M14	Bonus pour la rénovation complète de l'enveloppe du bâtiment	1
2022	M01	Isolation de la façade, du toit, des murs et du sol contre terre	5
2022	M05	Pompe à chaleur air/eau	3
2022	M08	Installation de capteurs solaires thermiques	3
2022	M14	Bonus pour la rénovation complète de l'enveloppe du bâtiment	1
2021	M01	Isolation de la façade, du toit, des murs et du sol contre terre	5
2021	M03	Chauffage à bois automatique, puissance cal. ≤ 70kW	1
2021	M05	Pompe à chaleur air/eau	4
2021	M14	Bonus pour la rénovation complète de l'enveloppe du bâtiment	2
2020	M01	Isolation de la façade, du toit, des murs et du sol contre terre	4
2020	M05	Pompe à chaleur air/eau	1
2020	M14	Bonus pour la rénovation complète de l'enveloppe du bâtiment	1
2019	M01	Isolation de la façade, du toit, des murs et du sol contre terre	1
2019	M06	Pompe à chaleur sol/eau ou eau/eau	1
2019	M14	Bonus pour la rénovation complète de l'enveloppe du bâtiment	1
2018	M08	Installation de capteurs solaires thermiques	3
2017	M01	Isolation de la façade, du toit, des murs et du sol contre terre	1

Tableau 14 : Subventions énergétiques octroyées par type de subvention